

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Récommandations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° P19- 0040025

N.D. 44928

Optique  Autres

Maladie

Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4249 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

FAKIR ABID

Date de naissance :

1.1.1950

Adresse :

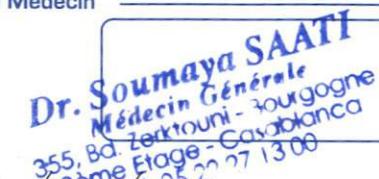
13 Mohamed ABDARI Bourgogne cas

Tél. : 0665.17.98.97

Total des frais engagés : 000.000.00 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

FAKIR Fouzia

Age :

Lien de parenté :

Lui-même  Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Brigitte

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CPSB Casablanca

Le : 19.10.2020

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/10/20	C	-	200 Dhs	<i>Dr. Soumaya Bourgogne Médecin Généraliste Bd. Zerktouni - Casablanca Téléphone: 0522 21 13 00</i>

**EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE DES ENFANTS</i> Dr. BOUJADA Nadia 34, Rue Ibnou Jibril - Bourgogne Tél: 0522 20 90 44 - Casablanca	19/10/2020	200 Dhs

## ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>L. A. M. B.</i> Laboratoire Bourgogne D'Analyses Médicales Résidence Belcen Bd. Bourgogne 20849 Tél: 0522 20 81 02 - 0522 20 80 49	20/10/2020	R. M. B.	200 Dhs

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				<b>Coefficient des Travaux</b>
				<b>Montants des Soins</b>
				<b>Début d'Execution</b>
				<b>Fin d'Execution</b>
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	Détermination du Coefficient Masticatoire			<b>Coefficient des Travaux</b>
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B 00000000 00000000 00000000	<b>Montants des Soins</b>
	<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			<b>Date du devis</b>
				<b>Date de l'Execution</b>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Dr. SAATI SOUMYA**

*Médecine Générale*

**ECHOGRAPHIE**



**الدكتورة سعدي سمية**

**الطب العام**

**الفحص بالصدى**

Casablanca, le

19/10/8

M

FARIR

GOURGA

PHARMACIE DES ENFANTS  
Dr BOUJDA Nadia  
34, Rue Ibnou Jelil - Bourgogne  
Tél.: 0522 20 50 44 - Casablanca

M.

Ciflozé M



116.40 D

Flas D



M. N. J

Dage



M. N. J

PHARMACIE DES ENFANTS  
Dr. BOUJDA Nadia  
34, Rue Ibnou Jelil - Bourgogne  
Tél.: 0522 20 50 44 - Casablanca

47.8 P

122,70\*2 Daffa Bo  
75,00

Versayl zy  
m Par zy

68,90 Bladis Do  
m zy

Dr. Soumaya SAATI  
Médecin Générale  
355, Bd. Zertkouni - Bourgogne  
2ème Etage - Casablanca  
Tél.: 05 22 27 13 00

PHARMACIE DES ENFANTS  
Dr. BOUJIDA Nadia

34, Rue Ibnou Jahir - Bourgogne  
Tél.: 0522 20 90 44 - Casablanca

PHARMACIE DES ENFANTS  
Dr. BOUJIDA Nadia  
34, Rue Ibnou Jahir - Bourgogne  
0522 20 90 44 - Casablanca

Cifloxine® 250mg B/10cp  
Lot : 18057 Per. 04/2021  
PPV: 60DH70

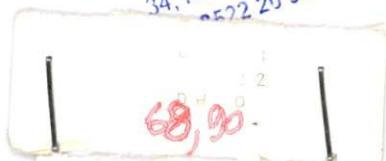
ETU0007-04

PPV 116DH40 LOT 06031 2  
EXP 06/2022

**FLOXAM®**  
Flucloxacilline  
**500 mg** 24 gélules

PPV:  
EXP:  
Lot N°:

47,80



VF62 1122 11  
LOT PER  
Prix 25,00 75,00

122,70  
122 DH70

122,70  
122 DH70

**Dr. SAATI SOUMYA**  
*Medecine Générale*  
*ECHOGRAPHIE*



الدكتورة سعدي سميمية  
الطب العام  
الفحص بالصدى

Casablanca, le

19/10/88

Mr FAKIR. Faouzia

Cin je  
El Bnl.  
T-S Day

L. A. M. B.  
Laboratoire Bourgogne D'Analyses Médicales  
136, Résidence Belkacem Bt. Bourgogne  
Tél.: 0522 20 80 99  
Fax: 05 22 20 01 01 - CASA

*Dr. Soumaya SAATI*  
Médecin Générale  
Bd Zerkouni - Bourgogne  
355, 8<sup>e</sup> étage - Casablanca  
Tél: 05 22 27 13 00

**Laboratoire BOURGOGNE**  
136 Résidence Belhecen, Boulevard Bourgogne  
Tél : 0522208099/0522208102 - Fax : 0522208100  
@ : labobourgogne.lamb@gmail.com

**FACTURE N° : 200002985**

**INPE : 097164701**



**097164701**

Casablanca le 20-10-2020

**IF: 15231383**  
**N°Patente: 35490624**

**ICE: 001692860000053**  
**N°CNSS: 4430534**

**Mme Fouzia FAKIR**

Demande N° 2010200022  
Date de l'examen : 20-10-2020

Analyses :

**Récapitulatif des analyses**

<i>CN</i>	<i>Analyse</i>	<i>Val</i>	<i>Clefs</i>
9105	Prélèvement sanguin	E17	E
0118	Glycémie	B30	B
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B
0163	TSH	B250	B

Total des B : 380

**TOTAL DOSSIER : 526.20 DH**

Arrêtée la présente facture à la somme de : cinq cent vingt-six dirhams vingt centimes

*L.A.M.B.*  
Laboratoire Bourgogne D'Analyses Médicales  
136, Résidence Belhecen Bd, Bourgogne  
Tél. : 0522 20 81 00 - 0522 20 80 99  
Fax : 0522 20 81 00 - Casa